

Soutien de longue durée dans l'aide sociale

Définitions

Toute personne quittant l'aide sociale au terme d'une durée d'octroi de maximum 12 mois est considérée comme bénéficiaire de courte durée. Dans ce cas, l'aide sociale assume sa fonction classique de transition. Les personnes ou groupes de personnes considérés comme bénéficiaires de moyenne durée sont ceux qui dépendent de l'aide sociale entre 12 et 36 mois. La personne qui perçoit des prestations d'aide sociale durant une période ininterrompue de 36 mois est qualifiée de bénéficiaire de longue durée. Les personnes et groupes de personnes dont la durée de soutien excède cinq ans sont également considérés comme bénéficiaires permanents.

Etendu

La durée de perception des bénéficiaires peut être présentée de deux manières. Soit à l'aide des dossiers en cours le jour du relevé ou des dossiers clos en l'espace d'une année. Etant donné que l'augmentation de la durée de soutien réduit chaque année le nombre de dossiers clos, la proportion de dossiers bénéficiant d'un soutien de moyenne et de longue durée se révèle inférieure, en comparaison avec les dossiers clos. L'analyse des cas actifs donne une image plus précise de l'état des dossiers selon la durée de soutien, l'analyse des cas fermés par contre illustre plus clairement la dynamique.

Une étude de l'initiative des villes pour la politique sociale réalisée dans 13 villes suisses montre qu'un tiers des cas actifs présentait une durée de soutien inférieure à 12 mois, se classant ainsi parmi les bénéficiaires de courte durée. Un 2^{ème} tiers se distinguait par une durée de soutien moyenne et percevait, le jour du relevé, l'aide sociale depuis plus de 12 mois et moins de 36 mois. Le dernier tiers des dossiers présente une durée supérieure à 36 mois.

Au regard des dossiers clos en l'espace d'une année, il s'avère qu'environ la moitié des cas a pu quitter l'aide sociale en l'espace d'une année. Près de 30% des personnes percevaient l'aide sociale pendant un à trois ans, les autres 20% ont été clos au terme d'une durée de soutien supérieure à trois ans.

Projetée à l'échelle suisse et exprimée en chiffres absolus, la durée de perception moyenne (médiane au 31.12.2013) des cas actifs s'élevait à 22 mois, celle des cas clos à dix mois. 25'638 dossiers (ou 53% de tous les dossiers clos) ont pu quitter l'aide sociale en moins d'une année.¹

Développement

Dans son rapport, l'initiative des villes pour la politique sociale relève que la durée de perception moyenne des dossiers en cours a augmenté entre 2006 et 2013 pour passer de 32 à 38 mois (médiane). En ne retenant que les dossiers bénéficiaires de l'aide sociale depuis plus de cinq ans, les tendances ne sont pas claires. Alors que leur proportion a légèrement augmenté dans six des douze villes étudiées, elle a sensiblement régressé dans six autres villes. En chiffres absolus, la tendance n'est également pas explicite.

¹ Initiative des villes, 2014, p. 20-22 et OFS, 2014a, T2.4. Voir également graphiques 1, 2 et 5 en annexe.

Dans l'ensemble, ce groupe semble se stabiliser et l'augmentation de la durée de perception se situe, pour ces villes, au niveau des dossiers de moyenne durée.

La statistique suisse de l'aide sociale de l'OFS présente une image légèrement différente. Les catégories de la durée d'octroi de courte, moyenne et longue durée évoluent en parallèle depuis 2007. Une légère augmentation est constatée chez les cas percevant l'aide sociale depuis plus de six ans. Pour les ménages avec enfants, le risque d'appartenir à ce groupe est particulièrement élevé.²

Profil des bénéficiaires de longue durée

Les personnes âgées entre 36 et 45 ans sont surreprésentées dans le groupe des bénéficiaires de longue durée. Il en va de même de celles âgées entre 46 et 55 ans à leur entrée à l'aide sociale. Les deux groupes englobent avant tout les parents avec plusieurs enfants et les familles monoparentales qui, en raison du chômage ou surtout d'un faible revenu (travailleurs pauvres, emploi à temps partiel), ne peuvent souvent pas couvrir leurs besoins financiers élevés sur le long terme et dépendent donc plusieurs années des prestations d'aide sociale. Le taux de couverture, c.à.d. la part du budget couverte par l'aide sociale dans une unité d'assistance, confirme cette observation. En 2013, le taux de couverture des besoins des bénéficiaires par l'aide sociale s'élevait en moyenne à 77%. Pour les familles monoparentales et couples avec enfants, ce taux était clairement inférieur, soit respectivement de 60% et 63%. Ces groupes couvrent la majeure partie de leurs besoins par leur propre revenu. Les femmes des groupes d'âge mentionnés présentent un risque plus élevé d'appartenir aux bénéficiaires de longue durée, étant donné qu'elles gèrent 86% des ménages monoparentaux.

18,5% des bénéficiaires de longue durée sont actifs. Les personnes sans emploi sont toutefois clairement surreprésentées dans ce groupe. Il s'agit de personnes avec charge d'enfants, de personnes professionnellement inactives pour des raisons de santé ou d'accident, d'individus qui n'ont plus aucune chance sur le marché du travail ou qui perçoivent une rente AI. Plus de la moitié des bénéficiaires de longue durée dispose au mieux d'un certificat de fin de scolarité obligatoire.³

Coûts annuels

Les coûts par cas et par an ont augmenté au cours des dernières années, indépendamment de la durée de soutien. Le montant moyen par dossier et année s'élevait en 2013 à Fr. 18'212 pour les dossiers présentant une durée de soutien d'une à deux années et de Fr. 25'480 pour les dossiers dont la durée de perception est de neuf à dix ans. Les coûts annuels augmentent avec la durée d'octroi.⁴

Motifs de sortie

Les explications ci-dessus montrent que les chances de quitter l'aide sociale sont les plus grandes en début d'octroi. La reprise d'une activité professionnelle et l'augmentation du revenu constituent le motif de sortie principal pour 30% des cas de courte durée. Quant aux bénéficiaires de longue durée, ce motif entraîne moins souvent une sortie de l'aide sociale (23% des cas). Il en va autrement de la sortie engendrée par l'octroi d'une prestation d'assurance sociale ou d'une prestation liée au besoin. Pour les cas de longue durée, il s'agit du motif de sortie le plus fréquent à raison de 32%. La proportion de cas de courte durée ayant quitté l'aide sociale s'élève ainsi à 24%.

² Initiative des villes, 2014, p. 22 et OFS, 2014, T 13.04.03.10.07. Voir aussi graphiques 3 et 4.

³ OFS, 2012, SU-d-01.05.01.12. ; Salzgeber, Fritschi, Graf, 2010 ; OFS, 2014a, T 6.4.

⁴ OFS, 2014. Voir aussi graphique 6.

Conclusion

Plus longue la durée de perception, plus important le risque d'une désintégration sociale, plus bas les chances de succès d'une insertion professionnelle et plus important les coûts de l'aide sociale par année et au total. Cette logique n'est cependant pas valable pour les situations de ménages working poor. Malgré tout, l'aide sociale fait bien d'investir au début du soutien pour soutenir l'insertion dans tous les cas. Pour les Working Poor, ces dépenses contribuent peut être à augmenter le revenu et diminuer la part de l'aide sociale.

Littérature

Office Fédéral de la Statistique (OFS); Rapport social suisse 2011. Neuchâtel, 2011.

Office Fédéral de la Statistique (OFS); Relevé structurel. Neuchâtel, 2012.

Office Fédéral de la Statistique (OFS); Statistique de l'aide sociale 2013. Neuchâtel, 2014.

Office Fédéral de la Statistique (OFS); Statistique de l'aide sociale – analyses standard 2013. Neuchâtel, 2014a.

Office Fédéral de la Statistique (OFS); Rapport social du canton de Zurich 2013. Neuchâtel, 2014b.

Initiative des villes pour la politique sociale; Les villes relevant les indicateurs sociaux 2013. Berne, 2013.

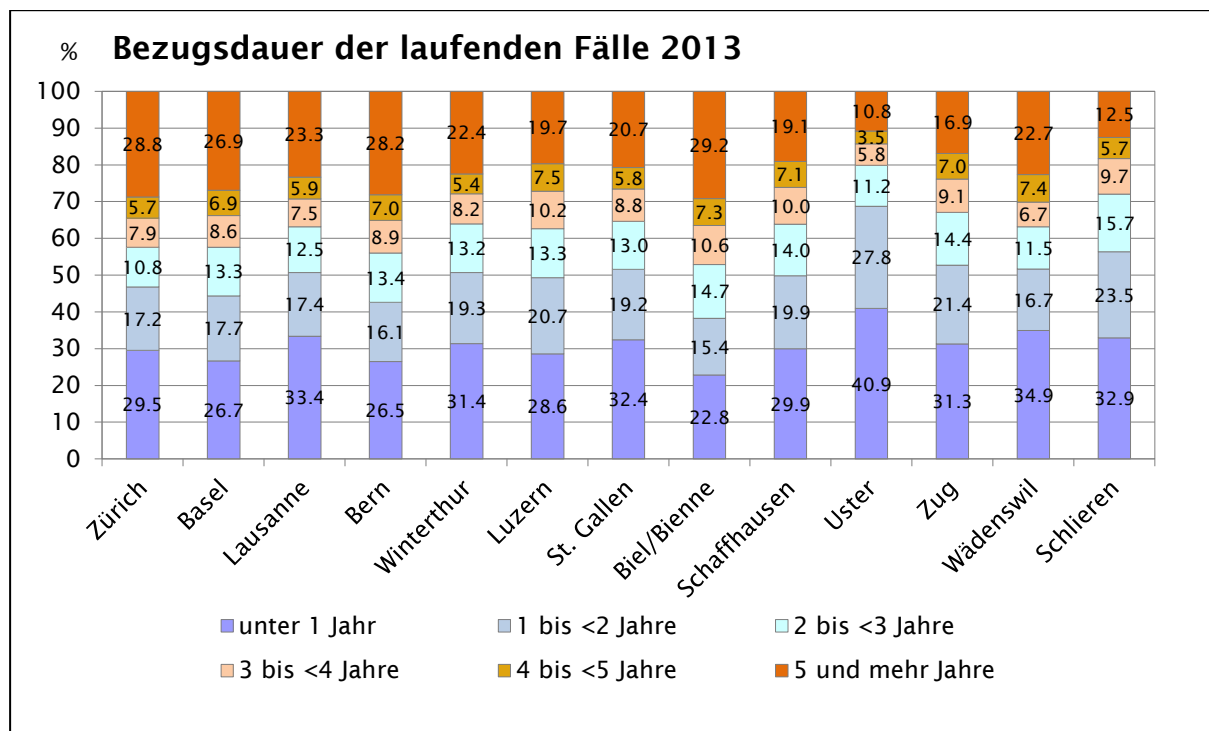
Initiative des villes pour la politique sociale; 15 ans de comparaison des indicateurs sociaux dans les villes suisses. Berne, 2014.

Renate Salzgeber, Tobias Fritschi, Thomas Graf; Evolutions chronologiques dans l'aide sociale. Haute Ecole Spécialisée bernoise (BFH), 2010.

Sonia Pellegrini, Luzius von Gunten, Rosmarie Ruder, Robert Fluder; Ménages avec enfant(s) à l'aide sociale. Haute Ecole Spécialisée bernoise (BFH), 2011.

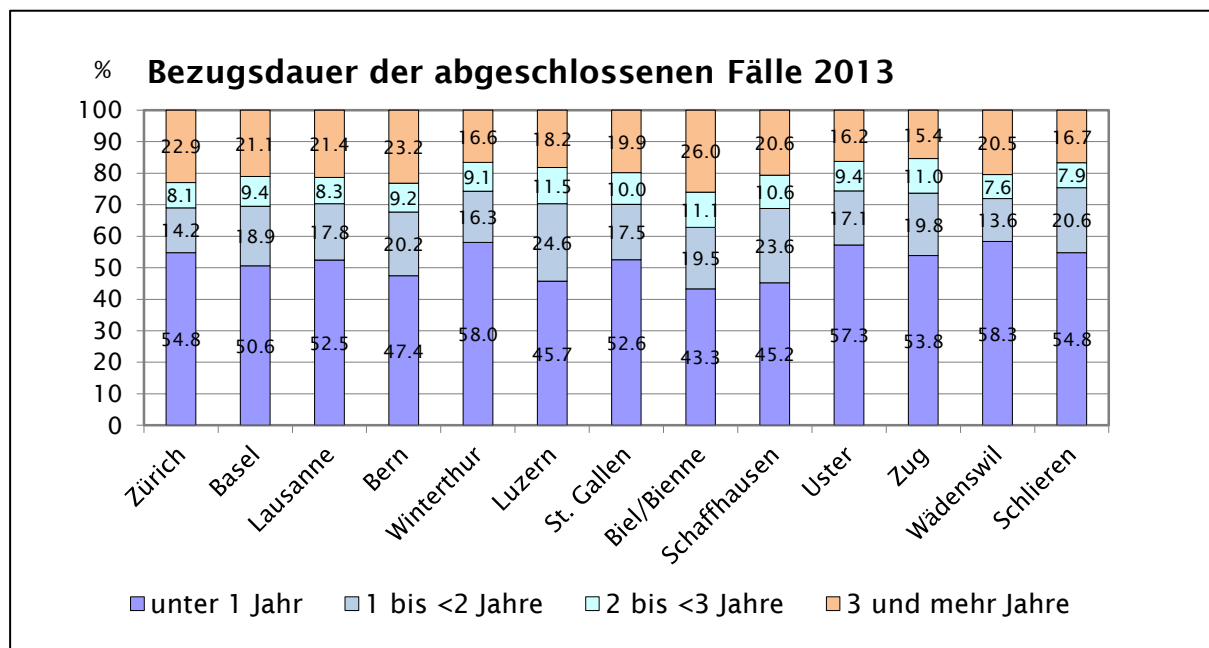
Annexes

Graphique 1: Durée de soutien des cas actifs 2013



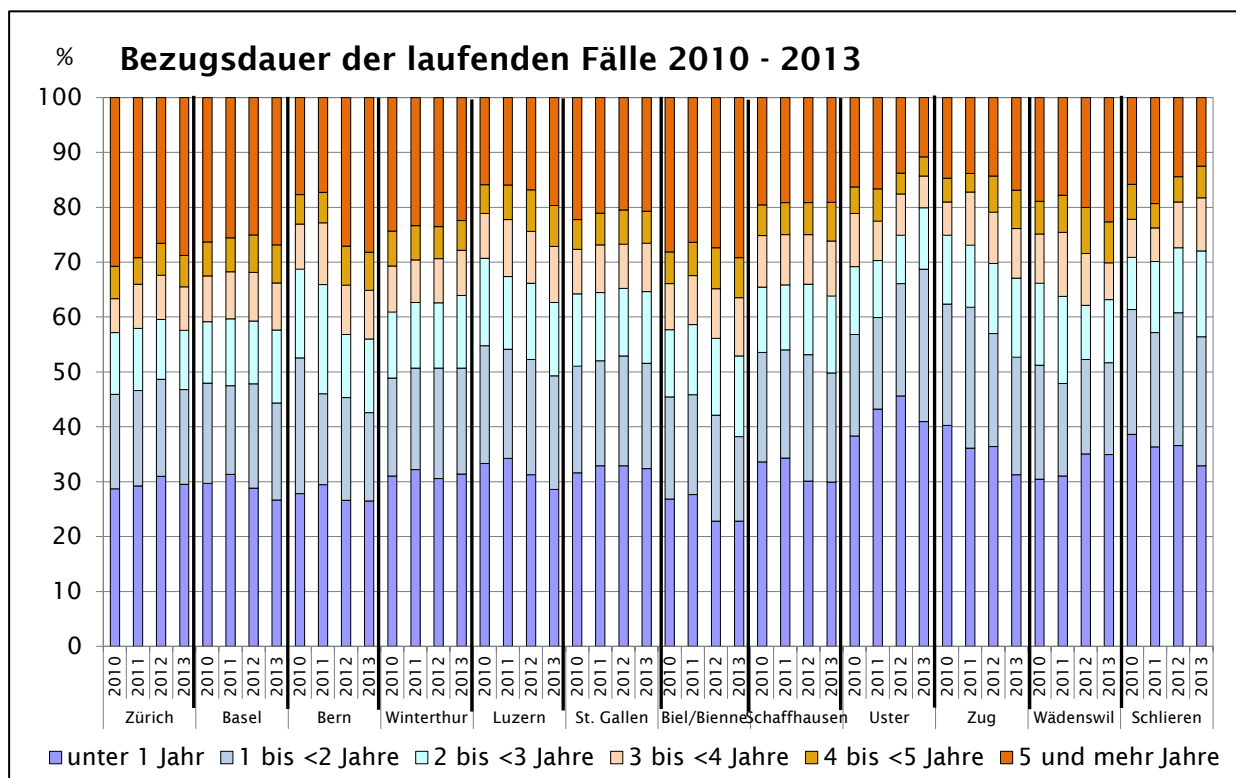
Source: Initiative des villes pour la politique sociale, 2014, p. 20 (seulement disponible en allemand).

Graphique 2 : Durée de soutien des cas clos 2013



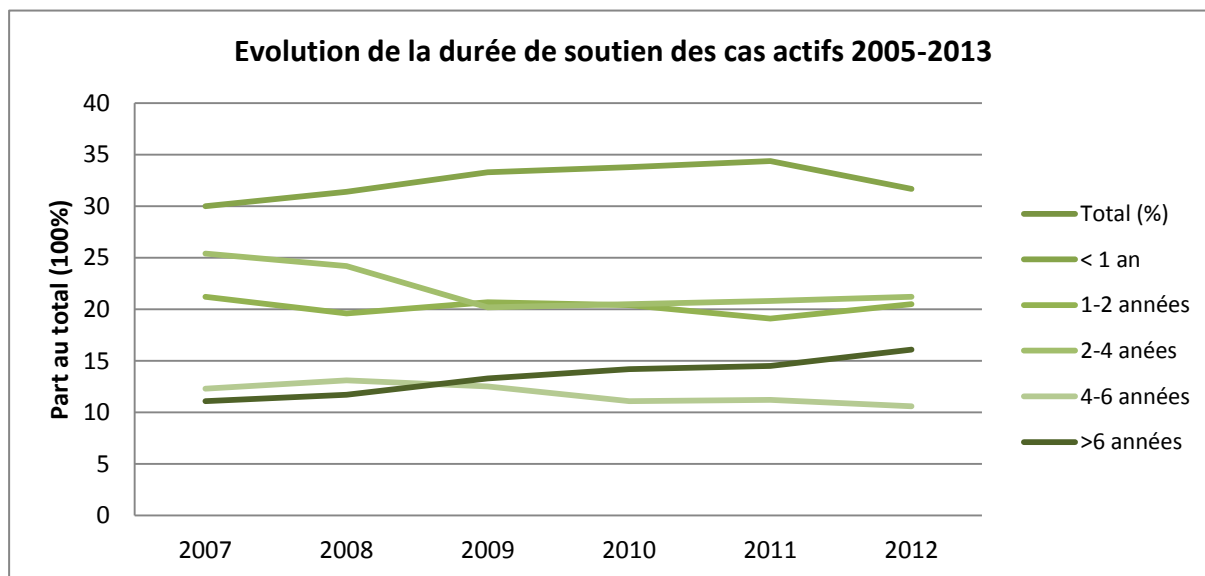
Source: Initiative des villes pour la politique sociale, 2014, p. 21 (seulement disponible en allemand).

Graphique 3 : Durée de soutien des cas actifs 2010-2013



Source: Initiative des villes pour la politique sociale, 2014, p. 51 (seulement disponible en allemand).

Graphique 4



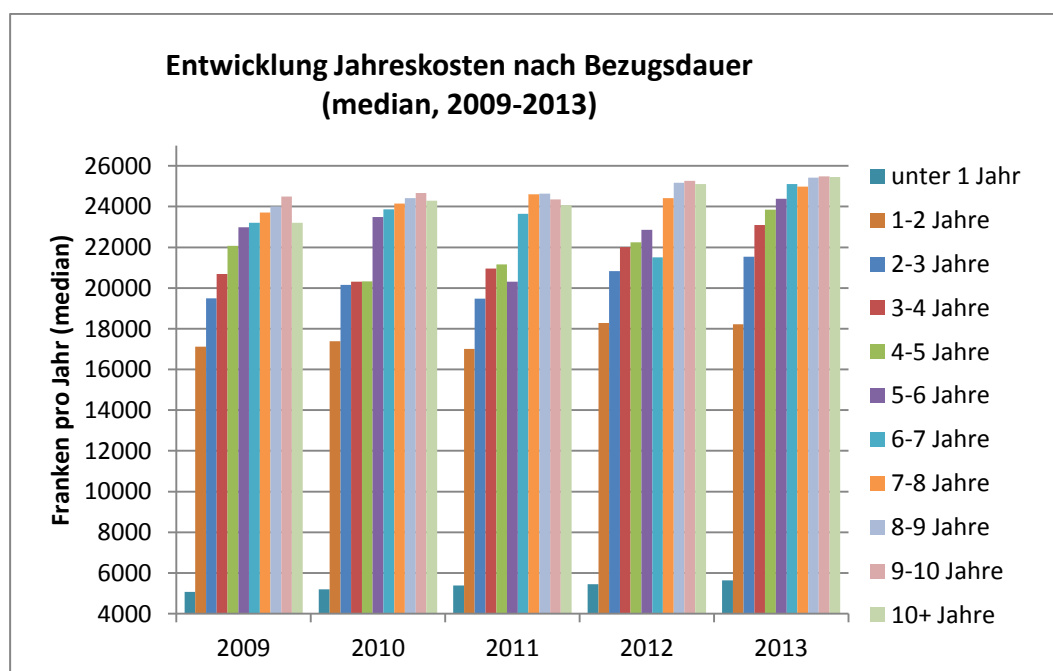
Source: OFS, 2014, graphique établi par la CSIAS.

Tableau 5

Dossiers clos selon la durée d'octroi (Suisse, 2013)					
Total	Cas avec durée d'octroi < 1 an		Cas avec durée d'octroi > 1 an		Durée d'octroi
Nombre	Nombre	Proportion en %	Nombre	Proportion en %	Médiane mois
48'378	25'638	53	22'740	47	10

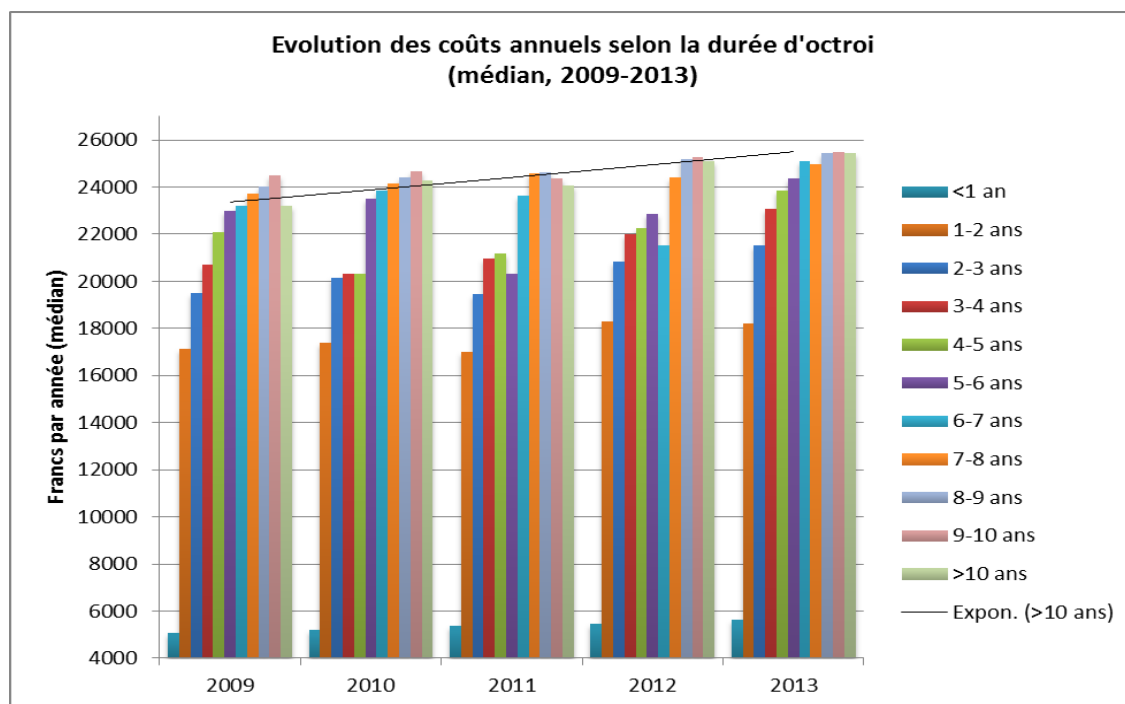
Source: OFS, 2014, T 2.4, graphique établi par la CSIAS

Grafik 6



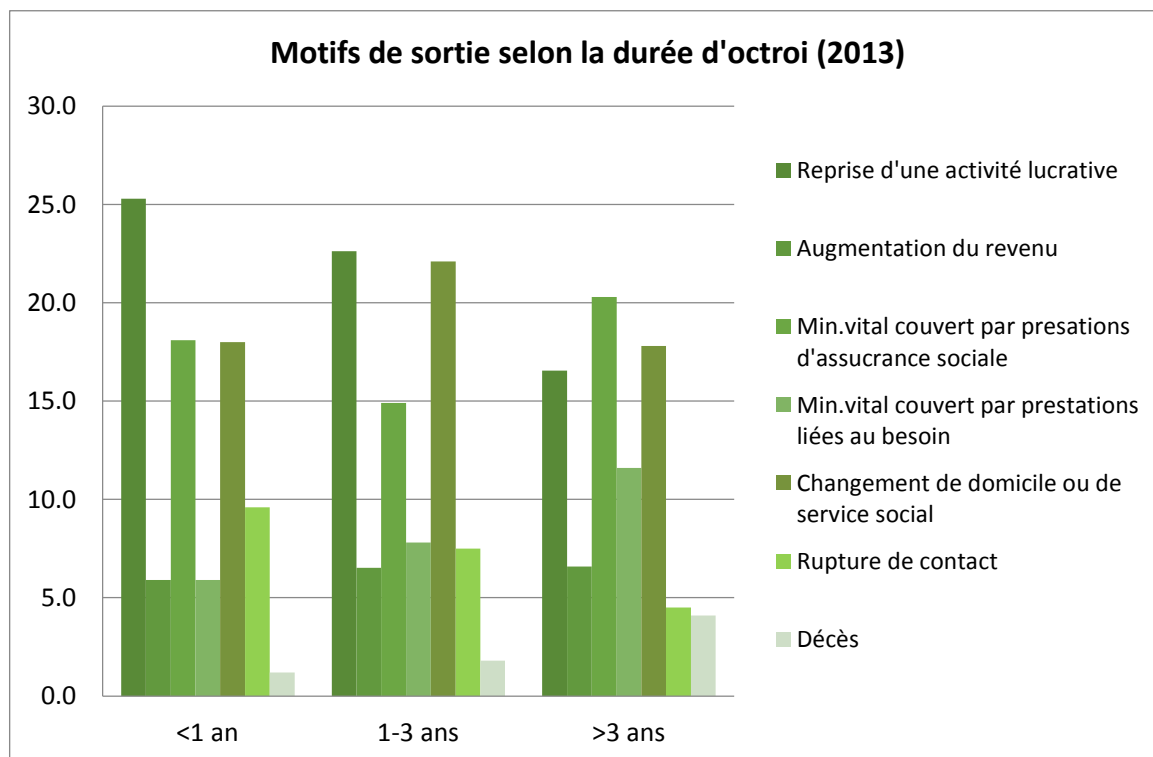
Quelle: BFS, 2014a, eigene Darstellung.

Graphique 6



Source: OFS, 2014a, graphique établi par la CSIAS.

Graphique 7



Source: OFS, 2014a, graphique établi par la CSIAS.